

La réunion en bref

Ce mardi 03 octobre 2023, de 18h30 à 20h30 s'est tenue la réunion d'ouverture de la concertation pour le projet du parc du ruisseau des Aygaldes à Marseille. Organisée par Euroméditerranée et animée par l'agence de concertation Eclectic Expérience à la Coque (Joliette), cette réunion publique a réuni près de 100 personnes en qualité d'habitants, d'associations, de professionnels et d'élus. Etaient représentés une diversité de quartiers : les Crottes, le Canet, Felix Pyat à proximité du Parc mais aussi les 16^e et 3^e arrondissements et le centre-ville (1^{er}, 2^e).

Introduite par Laure-Agnès Caradec, Présidente du conseil d'administration d'Euroméditerranée, la réunion avait pour objectifs de présenter les premières intentions du futur parc mais aussi et surtout de répondre aux questions des participants. Elle s'est déroulée en deux grandes étapes :

- Un temps de présentation du projet, de son contexte, de ses ambitions et des modalités de concertation mises en œuvre
- Un temps d'échanges avec le public

Pour répondre aux questions du public étaient présents :

- Laure-Agnès Caradec, Présidente du conseil d'administration d'Euroméditerranée
- Cyrille Le Vely, Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Isabelle Campagnola Savon, Conseillère Régionale déléguée à l'économie
- Didier Réault, Vice-président de la Métropole délégué à la Mer, au Littoral, au Cycle de l'eau, à la GEMAPI, aux Ports
- Samia Ghali, Maire adjointe en charge de la stratégie municipale sur les projets structurants de la ville, pour l'égalité et l'équité des territoires, de la relation avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, des grands équipements, de la stratégie événementielle, des grands événements, de la promotion de Marseille et des relations Méditerranéennes
- Nassera Benmarnia, Adjointe au Maire de Marseille en charge des espaces verts, des parcs et jardins et du retour de la nature en ville
- Nadia Boulainseur, Maire des 15^e et 16^e arrondissements
- Aurélie Cousi Directrice Générale d'Euroméditerranée
- Mohamed Belhouari, Agence Leclercq - Urbaniste conseil d'Euroméditerranée

1/ Présentation du projet

Mot d'accueil

Laure-Agnès CARADEC, Présidente du conseil d'administration d'Euroméditerranée a introduit la réunion de concertation en remerciant le public (habitants, représentants associatifs, professionnels) ainsi que les institutions présentes (la Région, la Préfecture des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille et la mairie de secteur du 15/16) pour leur venue. Insistant sur l'ampleur et l'ambition du futur parc du ruisseau des Aygaldes, Madame Caradec a annoncé la finalisation du rachat des terrains à la SNCF de la gare du Canet. Cet accord, étape essentielle pour la réalisation du projet mènera à une libération de la gare de triage à l'été 2024.

Le parc dans le projet d'Euroméditerranée

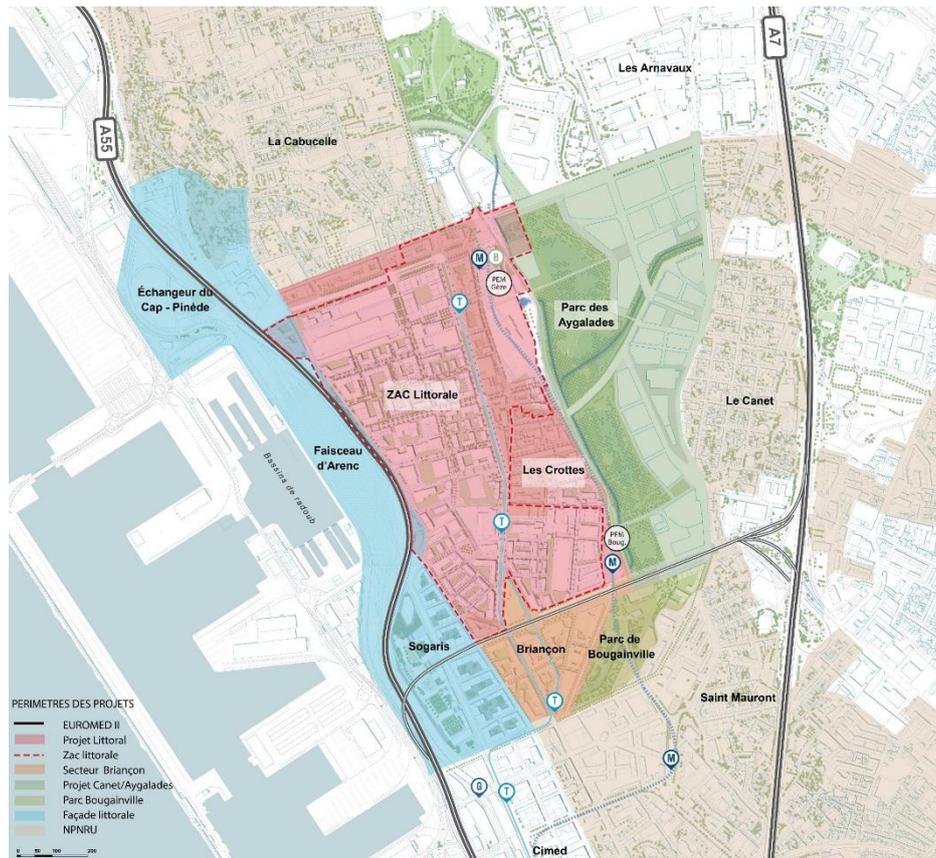
Aurélié COUSI, Directrice générale d'Euroméditerranée a ensuite mis en lumière les principaux enjeux stratégiques du projet.

Un parc intégré dans les dynamiques urbaines

Le parc du ruisseau des Aygaldes s'inscrit au sein des différentes opérations d'aménagement d'Euroméditerranée. Il permet d'offrir une coulée verte au sein des quartiers du Nord de Marseille.

Un parc structurant pour le territoire

Le parc fera partie du tissu de parcs du territoire marseillais. L'objectif est de créer le plus grand parc du Nord de Marseille, un poumon vert pour les quartiers nord à l'instar du parc Borély au sud de la ville.



Un parc aux ambitions fortes : environnement, usages et accessibilité

Ce futur parc a pour ambition de remettre à l'air libre le ruisseau des Aygaldes qui est aujourd'hui enterré. Cette découverte permettra de maîtriser le risque inondation en canalisant les crues. De plus, la question de la biodiversité et de la nature en ville sera primordiale dans la conception du parc. Ce nouvel espace permettra de pratiquer des activités en tout genre. L'objectif étant de proposer un parc à la fois de proximité pour les habitants du secteur, mais également un parc inclusif pour toute la population de l'agglomération et à l'image de la ville durable méditerranéenne. La concertation permettra de définir les attentes des habitants en matière d'usages. Le parc sera traversable pour désenclaver les quartiers et améliorer les connexions entre le Canet et les Crottes, ainsi, il sera intégré dans son environnement urbain.

Les aménagements seront en accord avec les enjeux de sobriété en utilisant des matériaux durables. L'apport de terres extérieures sera également minimisé. Aussi, il sera question de penser à sa gestion et à sa sécurisation dès sa conception.

Une conception en cours

Les études préalables du futur parc ont été réalisées par l'agence d'urbanisme Leclercq Associés, elles permettent de fixer les grandes intentions qui seront présentées aujourd'hui, qui constituent le pré-programme. Mais à partir de 2024, ces ambitions seront approfondies pour être traduites en principes d'aménagements par des paysagistes et spécialistes hydrauliques. Pour se faire, un

dialogue compétitif¹ entre 3 équipes de concepteurs sera organisé. Un jury, composé d'élus se réunira pour évaluer les propositions et sélectionner l'équipe lauréate.

Le début des travaux est prévu en 2027 pour une livraison théorique à partir de 2031.

Le dispositif de concertation

Carole Gohar, membre de l'équipe d'animation, a présenté le dispositif de concertation qui accompagnera l'ensemble de la conception du parc.

Une première phase

La première phase de concertation pour le parc du ruisseau des Aygaldes débute officiellement aujourd'hui le 3 octobre et se tiendra pendant 2 mois et demi jusqu'au 15 décembre. Elle sera l'occasion de questionner les différents usages souhaités dans ce parc et aura pour but également d'alimenter le pré-programme. Plus précisément, la concertation vise à :

- Nourrir la conception du projet, enrichir le pré-programme par les attentes et les retours des participants aux différents temps de concertation ;
- S'inscrire dans le temps long du projet et ainsi créer une habitude d'information et de dialogue entre les différents acteurs du territoire ;
- Garantir la transparence de la fabrique du projet, d'expliquer les marges de manœuvre du projet et ses invariants, et d'explicitier la manière dont les contributions des participants seront traitées et les arbitrages définitifs pris.

La concertation s'inscrit dans le temps long du projet, elle se poursuivra en 2024 par des rencontres thématiques, et en 2025, pour accompagner la phase d'étude avant-projet (de précision des aménagements).

Les engagements

Euroméditerranée s'engage à retranscrire et à synthétiser toutes les contributions des participants à la concertation, à étudier l'ensemble de ces propositions et à expliquer les différents arbitrages qui auront été pris.

Les modalités

Vous pourrez vous informer sur le projet et donner votre avis de différentes manières :

¹ Le dialogue compétitif est une méthode de sélection d'entreprises pour la réalisation d'un projet. Au lieu de solliciter une seule entreprise pour une proposition, plusieurs entreprises sont invitées à proposer leurs idées et leurs visions du projet sur un temps donné (pour ce projet : 9 mois). L'objectif est d'obtenir les meilleures offres possibles et de choisir le groupement le plus adapté à la conception du projet.

- par une plateforme en ligne dédiée ;
- en participant aux ateliers pédagogiques sur la nature en ville et sur le ruisseau des Aygaldes qui sont organisés ;
- ou en rencontrant et échangeant avec l'équipe de concertation lors de réunions et ateliers de concertations ou directement dans l'espace public sur le territoire.

[Vous retrouverez les différentes dates sur le site internet.](#)

Les ambitions du futur parc

Mohamed LOTFI BELHOUARI, directeur du pôle Urbanisme Paysage chez Leclercq Associés a ensuite présenté le périmètre du Parc, les ambitions qui constituent les invariants du projet à date :

Le site aujourd'hui et les contours du parc

Le parc du ruisseau des Aygalades s'implantera sur l'actuel périmètre de la gare de triage du Canet. L'avantage du site est caractérisé par son grand espace vide, facilitant la création de nouveaux aménagements.



Le parc du ruisseau des Aygalades assurera la connexion des parcs Billoux et de Bougainville afin de créer une grande coulée verte le long du ruisseau des Aygalades. Le parc s'étendra du métro Gèze au métro Bougainville et plus précisément entre les Boulevards du Capitaine Gèze au nord et Ferdinand de Lesseps au sud, et bordera la traverse du Bachas. De plus, il assurera une connexion à la confluence du ruisseau des Lions.

La place de l'eau aujourd'hui

L'objectif du parc est de remettre à l'air libre et de renaturer le ruisseau des Aygalades et des Lions, sur le périmètre du projet. Concrètement, le but de l'opération est d'offrir plus d'espace d'écoulement aux cours d'eau et de planter des végétaux le long des berges. Leur renaturation permettra de rafraîchir les quartiers environnants, afin de limiter les effets d'îlots de chaleurs urbains.

Un parc inondable

Le secteur Canet / Aygalades est soumis aux crues des ruisseaux des Aygalades et des Lions. Ainsi, le ruisseau est à la fois une ressource et un risque, et le parc est une réponse technique à la gestion de ce risque afin de mettre les quartiers hors d'eau et la population en sécurité. Le parc sera composé de zones de rétention (bassins faisant penser à des ouvrages en béton) pour collecter les eaux qui débordent du ruisseau, aussi,



il sera conçu pour être inondable, tel un grand « déversoir » pour les crues importantes, dites « centennales » (à savoir, 1 probabilité sur 100 de se produire chaque année).

Un ruisseau renaturé

D'une manière similaire à la renaturation des cours d'eau de l'Yzeron à Oullins ou de l'Huveaune dans les quartiers Saint-Giniez et Borély à Marseille, l'objectif est de sortir le ruisseau d'une logique de canal aménagé et de réintroduire des berges naturelles, avec des plantations de végétaux et d'arbres.

Un îlot de fraîcheur pour les quartiers

La renaturation et les espaces verts sont un moyen efficace contre les îlots de chaleurs urbains, l'augmentation de la chaleur en ville due au béton et à l'asphalte. L'eau et les arbres rafraîchissent l'air environnant, permettant de baisser la température des quartiers à proximité. Le parc sera aussi un lieu où les habitants pourront venir chercher de l'ombre et de la fraîcheur lors de fortes chaleurs.

Des usages multiples

Le parc pourra accueillir une multitude d'usages et plusieurs environnements paysagers, tout en conservant sa fonction de protection vis-à-vis des inondations. Cela pourra être des espaces de nature et de promenade, des aires de jeux, des espaces libres enherbés ou des terrains de sport, la concertation permettra de définir les attentes, besoins, de la population en matière d'usages et de paysages.

Un parc traversable

Actuellement, avec une seule passerelle franchissant, la gare de triage est une barrière ou une enclave entre les quartiers du Canet et des Crottes. Pour relier ces quartiers, il faut donc contourner la gare par les boulevards Gèze et Lesseps. Le parc du ruisseau des Aygalades permettra ainsi de connecter les quartiers grâce à des cheminements Est/Ouest. Le but est de pouvoir traverser le parc pour rejoindre les grands axes et les points utiles plus facilement tel que la place des Etats-Unis ou les métros Bougainville et Gèze.

Questions des participants

À la suite du temps de présentation, les participants ont eu l'occasion d'échanger avec les élus référents du projet. Ce temps de questions/réponses met en lumière des sujets phares :

- L'intégration du parc au sein des quartiers environnants, les programmes immobiliers à venir dans le secteur du Canet ;
- La place de l'eau, l'état du ruisseau et le risque inondation ;
- La valorisation de la nature et l'entretien du parc ;
- Les traversées et cheminements du parc ;
- La concertation.

L'intégration du parc dans les quartiers environnants

Comment la liaison entre le nouveau parc, le parc Billoux, l'avenue Ibrahim Ali et la rue de Lyon est-elle pensée ?

Samia Ghali, Laure-Agnès Caradec et Nadia Boulainseur ont répondu en précisant que l'ambition est bien de créer une coulée verte entre le parc Billoux et le parc Bougainville, avec le parc du ruisseau des Aygalades au centre. Il semble important d'améliorer les avenues adjacentes avec la plantation d'arbres pour assurer une continuité. Pour la ville de Marseille, le parc servira de jonction entre les 14^e et 15^e arrondissements, et offrira à leurs habitants des espaces verts de qualité.

Des aménagements seront prévus entre les différentes avenues pour faciliter les connexions piétonnes et cyclables pour aller du parc Billoux au parc du ruisseau des Aygalades, par la rue Ibrahim Ali et le boulevard Capitaine Gèze.

D'autre part, il a été annoncé qu'une médiathèque de 3 000 m² serait créée au niveau de Capitaine Gèze, et qu'un espace en interface avec le parc pourrait accueillir un lieu culturel.

Comment est pensée la traversée du Boulevard Lesseps et la connexion entre le parc du ruisseau des Aygalades et le parc Bougainville ? La passerelle au-dessus sera-t-elle conservée ?

Laure-Agnès Caradec a précisé qu'à l'heure actuelle aucun projet n'était prévu sur le Boulevard Lesseps, axe structurant entre 2 liaisons autoroutières. Néanmoins, à terme, l'objectif est de travailler à un apaisement de la circulation pour accueillir les piétons et les cyclistes. Concernant l'évolution de la passerelle autoroutière, il s'agit là aussi d'une réflexion à très long terme.

Des nouveaux logements sont-ils prévus du côté du Canet ? Et si oui, les démolitions et reconstructions auront-ils des impacts sur le bâti ancien ?

Laure-Agnès Caradec a répondu qu'actuellement, rien n'est posé précisément. Mais dans le plan guide, il est en effet prévu d'aménager le parc avec en périphérie la construction de nouveaux bâtiments, en lieu et place de la zone industrielle actuelle. L'objectif est de proposer des constructions de hauteurs progressives : plus hautes côté parc, de moindre hauteur du côté du village du Canet.

Aurélié Cousi, a précisé que la réflexion du parc est davantage avancée que celle des constructions. Des temps de concertation dédiés au projet d'aménagement du quartier seront organisés. D'autre part, un ensemble de procédure sera mis en place pour éviter tout impact des démolitions et reconstructions sur les bâtiments connexes.

Samia Ghali et Nadia Boulainseur ont mis en avant que l'aménagement se ferait de manière apaisée, de sorte que le parc profite véritablement aux habitants du Canet. Des logements sociaux seront aussi prévus. Il est d'ailleurs précisé en guise de complément d'information que la copropriété Maison Blanche va faire l'objet d'un rachat par un bailleur social afin d'améliorer la situation du bâti et financière de la copropriété.

Quels sont les aménagements prévus pour apaiser la circulation, notamment sur le boulevard Casanova ?

Avec la suppression de l'activité ferroviaire et à terme la transformation de la zone industrielle du Canet, la circulation des camions est amenée à diminuer d'après Samia Ghali. D'autre part, il a été précisé que la Ville mène une réflexion sur la mise en place du « dernier kilomètre », visant à réduire les camions dans le centre-ville

La place du ruisseau des Aygalades et le risque inondation

La cascade des Aygalades est-elle aussi intégrée au projet de parc ?

Il est à préciser que la cascade n'entre pas dans le périmètre du futur parc. Mais Didier Réault a précisé que l'ambition était de s'appuyer sur le projet du parc pour restaurer le cours d'eau dans son ensemble. Pour se faire, un plan métropolitain de restauration des Aygalades et de la Caravelle est en cours de réflexion.

Samia Ghali a aussi souligné que la cascade est rentrée dans le patrimoine culturel depuis 2008, grâce à la convention de Faro et un financement européen.

Un participant a suggéré que le parc soit dénommé parc de la Caravelle et que soit étudié la possibilité de réalimenter le ruisseau en eau.

Comment réduire les prélèvements et rejets non autorisés des industries ?

Didier Réault a rappelé qu'historiquement le bassin versant avait été artificialisé et très touché par les activités industrielles. Aujourd'hui, l'objectif est de renaturer les cours d'eau, ce qui est rendu aujourd'hui possible grâce à la perception de la nouvelle taxe de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI). Malgré tout, il sera difficile d'améliorer à court terme la qualité des cours d'eau. Cette amélioration se fera progressivement et prendra de nombreuses années.

En cas de crue, combien de temps faudra-t-il pour que les bassins de rétention se vident ? Ces dispositifs auront-ils des impacts sur les logements alentours ?

Didier Réault a répondu que la forte urbanisation du bassin-versant et autour du ruisseau depuis les années 1970 entraîne des ruissellements importants lors de fortes pluies. L'objectif de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est de comprendre le fonctionnement des crues pour comprendre la temporalité du vidage du ruisseau et du parc. Ce sujet sera traité avec attention par les concepteurs.

La valorisation de la nature au sein du parc et son entretien

Comment assurer la végétalisation alors même que le ruisseau est très souvent à sec (en étiage) ?

Didier Réault a précisé que malgré le faible débit du cours d'eau, l'ambition de sa renaturation était aussi de permettre une meilleure infiltration des eaux en sous-sol. D'autre part, des soutiens d'étiage sont aussi à l'étude.

Isabelle Campagnola Savon a réagi en précisant qu'il serait intéressant de capitaliser sur les innovations en cours à l'échelle du territoire visant à mieux gérer l'eau.

Nassera Benmarnia a complété en précisant qu'aujourd'hui la Ville avait d'autres manières de concevoir ses espaces verts, en intégrant par exemple uniquement des essences adaptées à notre climat actuel et futur ou en prévoyant l'arrosage par sondes tensiométriques afin de gérer de façon optimale l'eau disponible.

Quelle place sera donnée aux associations pour la sensibilisation à l'environnement ? Et comment prévoir l'entretien d'un si grand espace, à l'instar du parc Longchamp ?

Nassera Benmarnia a répondu que la conception du parc du ruisseau des Aygaldes intègre une nouvelle manière de penser les espaces verts. Au début des réflexions, l'enjeu était de créer des logements. Or, on pense en premier le parc dont la taille a augmenté par rapport aux premières esquisses. L'ambition n'est pas de proposer des espaces verts de copropriété mais une zone naturelle et dépolluée. Pour cela la concertation et l'apport d'écologues, de paysagistes sont

essentiels. A titre d'exemple, le Parc Longchamp va faire l'objet d'une renaturation suite à une démarche de concertation.

Il est tout à fait possible d'imaginer des solutions pédagogiques tels que des jardins partagés.

Il a aussi été partagé qu'un reliai nature allait être inauguré dans le parc Bougainville.

Comment anticiper les incivilités dans le nouveau parc et à ses abords ?
Compte tenu du fonctionnement actuel au métro Gèze, il est difficile d'imaginer que le mobilier soit entretenu et le parc bien géré.

Nadia Boulainseur a réagi en précisant tout d'abord qu'aux abords de Gèze, le marché informel allait être intégré aux anciens entrepôts Casino.

Nassera Benmarnia a quant à elle précisé que la gestion future et les moyens d'entretien étaient réfléchis dès la phase de conception du parc, pour une meilleure efficacité.

Les cheminements et déplacements au sein du parc

Comment les vélos seront intégrés au parc comme moyen de déplacement et pas seulement en tant qu'activité de loisir?

Laure-Agnès Caradec et Aurélie Cousi ont répondu que si le parc pouvait aisément être traversé d'est en ouest en vélo, il faudrait privilégier les rues adjacentes pour une traversée nord-sud. A ce titre, la requalification de la rue de Lyon et l'arrivée du tramway en 2025 permettra d'apaiser cette artère. D'autre part, la traverse du Bachas sera à terme une liaison possible entre le métro Bougainville et le métro Gèze, adapté à la pratique du vélo.

Que va-t-il advenir de la de la passerelle Gauchet ?

Laure-Agnès Caradec a assuré que la passerelle, actuellement en mauvais état sera démontée et que de nouvelles traversées permettront de franchir le parc d'est en ouest. La concertation permettra aux habitants de proposer ces nouveaux cheminements.

La concertation

Comment définissez-vous les mots de concertation et communication dans le cadre de ce projet ? Cette réunion a lieu loin du quartier et peu d'habitants sont présents.

Laure-Agnès Caradec a rappelé que la concertation était organisée très tôt dans le processus de conception du projet, avec pour objectifs d'informer la population des éléments déjà définis et d'ouvrir à la concertation ceux encore en question.

Les modalités de la concertation à venir

Laure-Agnès Caradec a conclu cette réunion en rappelant qu'il s'agissait de la première d'une longue série.

Cet événement sera suivi de plusieurs autres rencontres sur le territoire. Ainsi, durant le mois d'octobre, l'équipe de concertation viendra à la rencontre des habitants avec des stands mobiles :

- Le 10 octobre au marché du Canet, place des Etats-Unis à 10h00
- Le 14 octobre au quartier des Crottes, ateliers Jeanne Barret à 12h00
- Le 24 octobre au parc Billoux à 14h00
- Le 25 octobre au stade Fontainieu à 14h00

Et aussi des ateliers participatifs :

- Le 9 novembre au Centre social du Grand Canet à 14h00
- Le 13 novembre aux Ateliers Jeanne Barret à 18h00

Retrouvez toutes les rencontres de la concertation sur la page [« Euromediterranee : Participez aux rencontres de la concertation »](#)